

courant rhodanien à l'établissement des plaines si vastes et si mollement ondulées du littoral.

Il serait, d'ailleurs, facile de retrouver les embranchements de ces nappes d'eau dans les diverses vallées du pays, et spécialement autour de la Ste-Baume; mais ces détails n'ajouteraient aucun fait nouveau à ceux qui ont déjà été suffisamment développés, en sorte que nous allons passer à une dernière circonstance qui dérive trop naturellement de l'épaisseur générale du courant pour qu'on puisse omettre d'en parler.

Nous avons vu que cette épaisseur a atteint et probablement dépassé, au Mont-d'Or, le niveau de 625 mètres. Il en résulte que l'eau a dû s'échapper latéralement par tous les cols des montagnes lyonnaises dont l'altitude est à peu près la même, tels que celui du Pont-de-l'Ane à Saint-Etienne, et celui de Chazelles, entre les sources de la Brèvenne et celles de quelques-uns des affluents de la Coize. C'est donc par ces détroits qu'elle s'est précipitée dans le bassin de la Loire pour en alimenter le courant diluvien spécial dont il sera question par la suite. Nous avons même de fortes raisons pour admettre qu'il a franchi le col des Echarmeaux, près de Chenelette, malgré son élévation de 718 mètres; dans tous les cas, les sédiments diluviens abondent de part et d'autre de cette station, vers les parties supérieures des vallées de l'Azergue, de l'Ardière, de la Mauvaise, de la Grosne, du Boloret et du Sorin; il est même digne de remarque que, contrairement à une assertion avancée par M. Bozet, dans quelques mémoires relatifs aux montagnes qui séparent la Saône de la Loire, le phénomène des blocs erratiques n'est pas inconnu sur leur versant occidental et qu'il en existe de beaux exemples dans la vallée du Rhins, dépendante du massif en question.

Des effets analogues se sont naturellement reproduits dans les montagnes de la Côte-d'Or, mais leurs points culminants ne s'élevant qu'à 621 mètres et étant même en général beau-